

LUNDI 9 DECEMBRE 2024 à 18H 00

BUREAU COMMUNAUTAIRE

Salle armor – Hôtel communautaire LESNEVEN

- TABLEAU DES DÉCISIONS -

Membres du bureau en exercice : 15

- ▶ **Présents : 13**
- ▶ **Votants : 13**
- ▶ **Quorum atteint**

Commune	NOM	Prénom	PRESENT	ABSENT	Le cas échéant, pouvoir donné à (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT) :
GOULVEN	ILIOU	Yves	X		
GUISSÉNY	RAPIN	Raphaël	X		
KERLOUAN	COLLIOU	Christian	X		
KERNILIS	ROUDAUT	Sandra		X	
KERNOUËS	BÈLE	Christophe	X		
LANARVILY	FRANQUES	Xavier	X		
LE FOLGOËT	KERBOUL	Pascal	X		
LESNEVEN	BALCON	Claudie	X		
LESNEVEN	MARTIN	Aurélië	X		
PLOUDANIEL	GUIZIOU	Pierre	X		
PLOUIDER	PAUGAM	René	X		
PLOUNEUR-BRIGNOGAN-PLAGES	GOULAOUIC	Pascal	X		
SAINT-FREGANT	GALLIOU	Cécile	X		
SAINT-MEËN	BEAUGENDRE	Louis		X	
TREGARANTEC	TOUDIC	Yann	X		

Secrétaire de séance : Cécile GALLIOU

Liste des délibérations examinées en séance du 09/12/2024

OBJET DES DÉLIBÉRATIONS	Numéro d'acte	VOTE
Cohésion sociale		
Présentation du projet de Kermaria : étude de faisabilité pour la réhabilitation avec modifications volumétriques	47	Approuvé à l'unanimité
Aménagement/assainissement :		
Modalités de réalisation du zonage eaux pluviales	48	Approuvé à l'unanimité
Environnement		
Etude Transcender : diagnostic à très haute résolution spatiale de la qualité de l'eau	49	Approuvé à l'unanimité
Demandes de subvention		
DETR 2025 : réhabilitation du poste de relevage de Kerbriant – Le Folgoët	50	Approuvé à l'unanimité
DETR 2025 : renouvellement du réseau d'eaux usées – Allée des Jonquilles – Rue des Violettes et Rue des Lys – Le Folgoët	51	Approuvé à l'unanimité

Toutes les délibérations adoptées lors de cette séance sont publiées sur le site internet de la CLCL (<https://www.clcl.bzh/conseils-deliberations>) et sont communicables sur support papier sur demande.
Art. L.2121-25 : Nouvelles dispositions applicables au 1^{er} juillet 2022 – Fonctionnement du conseil communautaire.

Liste affichée au siège de la CLCL le 12/12/2024 et publiée sur le site internet de la CLCL le 12/12/2024.

La Présidente

